



Loi Climat, de nouvelles exigences pour les territoires

Atelier APCC 3 Novembre 2021 | 10h00









www.apc-climat.fr

Avancer ensemble sur les enjeux liés au changement climatique



Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement

MISSIONS | ACTIONS PHARES



Représenter les professionnels du conseil climat et mobilité durable

Lien avec les pouvoirs publics Notes de positionnement



Diffuser les expertises et bonnes pratiques aux organisations

Webconférences Événements Articles et publication



Créer des synergies, Échanger entre membres

Groupes de travail Journées Techniques



Adaptation au changement climatique



Mobilité durable



Comptabilité, atténuation, séquestration et contribution carbone



Stratégie carbone (SBTI/ACT) Contribution neutralité 2050



Plan Climat Air Énergie Territorial



Planification énergétique des territoires

JOURNÉE DU CLIMAT AVEC L'APCC - SALLE 2

9h30

Permanence des Experts Climat de l'APCC Membres de l'APCC

10 h00 - 11 h00

Loi Climat, de nouvelles exigences pour les territoires

Selma Benouniche, BL Evolution - Michel Roy Innopublica

11^h00 - 12^h00

Tenir les promesses de sa politique de transition écologique : passer de l'annonce à l'action efficace !

Michel Roy / Innopublica - Magaly Pennequin / JPC Partner

12h00 - 13h00

Permanence des Experts Climat de l'APCC

Membres de l'APCC

13^h00 - 14^h00

A Issy, un budget climat annuel pour agir collectivement

Théo SILVESTRINI, Consultant Inddigo, AMO de la Ville d'Issy-les-Moulineaux Marie AURIEMMA MOTTOT / Ville d'Issy-les-Moulineaux

14^h00 - 15^h00

Redirection écologique. Doit-on renoncer à la construction neuve en Île-de-France pour rentrer dans les limites planétaires ?

- Philippe Bouteyre, PRAXILIENCE.
- Hervé Moal, LOMA MANAGEMENT.
- Alexandre Monnin. Philosophe, Directeur scientifique d'Origens Medialab.

15^h00 - 15^h30

Le décret tertiaire, une opportunité pour réduire votre empreinte carbone

Daphnée POUPENEY, Responsable commercial Île-de-France chez Inddigo

15^h30 - 16^h00

L'économie circulaire un atout de sobriété matérielle pour les territoires - Zoom sur l'étude de planification et de programmation matière et le référentiel ECI.

Magaly Pennequin / JPC Partner Mélissa Poutrain / BL Evolution

16^h00 - 17^h00

Permanence des Experts Climat de l'APCC

Membres de l'APCC





Loi Climat, de nouvelles exigences pour les territoires

Atelier APCC 3 Novembre 2021 | 10h00







Programme de la journée Climat

10 h00 - 11h00

Loi Climat, de nouvelles exigences pour les territoires

Panorama des évolutions réglementaires amenées par la Loi Climat et Résilience. Avantages d'une gouvernance de l'action climatique par les données. Cas d'usage : l'articulation PCAET - SRADDET.

Selma Benouniche / BL Evolution Michel Roy / Innopublica

Une journée de conférences et d'échanges autour des sujets Climat et Territoires :

De 11h00 à 12h00 dans cette salle :

Tenir les promesses de sa politique de transition écologique : Passer de l'annonce à l'action efficace!

Suivi d'une permanence de nos Experts Climat APCC de 12h00 à 13h00 dans cette salle Venez poser toutes vos questions!

Posez vos questions!

Une session de Q/R est prévue en fin de présentation

Supports de présentations

Les supports de présentations seront mis à disposition sur le site de l'APCC

Présentation des intervenants





Selma Benouniche

Consultante energie-climat chez BL évolution

- Accompagnement de démarches de PCAET (notamment en Seine-et-Marne, Yvelines)
- Bilans carbone (territoires et entreprises)
- Réalisation d'études et schémas directeur sur les potentiels de développement des énergies renouvelables et de récupération

Présentation des intervenants





Michel Roy

Consultant conduite de plans - environnement

- Pilotage et gouvernance des plans environnementaux
- Mobilisation des données et des systèmes numériques
- Management intégré et gestion de projets



Loi Climat, de nouvelles exigences pour les territoires

- Panorama des évolutions réglementaires amenées par la Loi Climat et Résilience.
- 2. Avantages d'une gouvernance de l'action climatique par les données.
- 3. (Cas d'usage jeux de données)

Actualités climat



 Un objectif européen revu à la hausse (réduction de 55% des émissions de GES d'ici 2030), assorti d'un pacte vert



 Par un jugement du 14 octobre 2021, le tribunal administratif de Paris a, pour la première fois, enjoint à l'Etat de réparer les conséquences de sa carence en matière de lutte contre le changement climatique.



La Loi Climat et Résilience



Cette loi, qui contient plus de **300 articles**, a été adoptée à la suite des travaux de la **Convention citoyenne pour le climat**. Elle doit permettre à la France d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030, par rapport à 1990.

- Adoptée par le parlement, suite à une CMP, le 20 juillet 2021;
- Loi Promulguée le 22 août 2021

Une loi large et multidimensionnelle avec de nombreuses dispositions pour les collectivités.

Une loi large et multidimensionnelle

- 1. Atteindre les objectifs de l'accord de Paris et du pacte vert pour l'Europe
- II. Consommer
- III. Produire et travailler
- IV. Se déplacer
- v. Se loger
- vi. Se nourrir
- VII. Renforcer la protection judiciaire de l'environnement
- VIII. Dispositions relatives à l'évacuation climatique et environnementale

Consommer



Pouvoir de police de la publicité confié au maire (article 17) d'ici 2024

Possibilité pour le règlement local de publicité d'encadrer les publicités lumineuses à l'intérieur des vitrines

Expérimentation du dispositif "oui pub"

Développement de la vente en vrac

Fin de la pub sur les énergies fossiles (2022) et interdiction de pub sur les véhicules les plus polluants (2028)



Produire et travailler



Renforcer les clauses et les critères environnementaux dans les marchés publics

Interdiction de vente de véhicules émettant plus de 95gCO2/km (2030)

Les salariés pourront s'exprimer sur la stratégie environnementale de leur entreprise (par le biais des CSE par exemple)

5 Se déplacer



Interdiction de circulation des véhicules polluants dans les agglomérations (10) en dépassement régulier des seuils de pollution atmosphérique

Création de ZFE (zone à faibles émissions) dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants avant 2025

Obligation d'expérimenter la création de voies réservées à proximité des zones à faibles émissions mobilité (transports en commun/covoiturage)

Mesures de tarification attractive des trains régionaux

Expérimentation de prêts à taux zéro pour l'achat de véhicules électriques ou hybrides dans les Zones à faibles émissions (ZFE)

Se loger (1/2)



Interdiction de mettre en location des logements mal isolés (classes F et G) à compter de 2028

Extension des missions attribuées au service public de la performance énergétique de l'habitat et déploiement d'un réseau harmonisé de guichets

Obligation d'un audit énergétique (avec proposition de travaux à réaliser) lors de la mise en vente

Installation de panneaux solaires ou de toits végétalisés lors de la construction ou de la rénovation de grands bâtiments



Se loger - aménagement du territoire (2/2)



Diviser par deux l'artificialisation des sols par rapport à la précédente décennie pour 2030

Interdiction d'implanter de nouveaux centres commerciaux sur des sols naturels ou agricoles (+ de 10 000 m2)

Inventaire obligatoire des ZAE sur le territoire des EPCI FP à engager avant juillet 2022 et finaliser avant juillet 2023



Se nourrir

Expérimentation d'un choix végétarien quotidien dans la restauration collective publique, et un menu végétarien hebdomadaire dans tous les établissements scolaires (dès la promulgation de la loi)

Qualité des repas proposés dans la restauration collective publique : les produits acquis dans ce cadre devront comporter à l'échéance du 1er janvier 2022 au moins 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique

Mesures de soutien à l'agroécologie

Synthèse des impacts directs pour les collectivités



Le pouvoir de police de la publicité



Les ZFE et le soutien aux modes de transports collectifs et décarbonés



Le développement des énergies renouvelables



La lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain

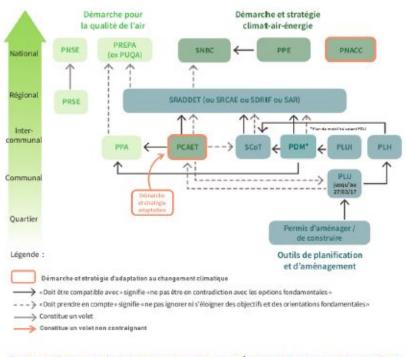


Incitation à participer à des expérimentations (en matière de publicité ou de restauration collective)

Complexification de l'action environnementale

- loi Climat = une exigence de plus pour les territoires
- la superposition des dispositifs législatifs n'est pas sans coutures ni effets de bord
- s'y ajoute la multiplicité des strates de gouvernance
- le scope des thématiques environnementales demeure particulièrement large
- celui des acteurs territoriaux l'est tout autant

Des enjeux d'articulation



- → enjeux d'articulation de l'ensemble des dispositifs à portée environnementale (PCAET, SRCAE/SRADDET, SNBC, PNACC, PPA, SDAGE, ...) ... mais pas seulement (PLUi, SCOT, PLH, PDU, ...)
- → cohérence externe des plans et chronologie ?
- → hiérarchie des normes ?

De la cohérence externe des plans...

- la Loi de Transition Énergétique de 2015 a introduit un changement dans l'articulation entre Schéma de Cohérence Territoriale et PCAET : les PCAET prennent désormais en compte les SCoT et plus l'inverse. Le temps de la mise en oeuvre de la loi, il arrive que certains objectifs de SCoT soient moins ambitieux que ceux des PCAET
- difficulté de transposer dans les documents d'urbanisme, les actions souvent très spécialisées ou localisées des PCAET

Des enjeux de gouvernance

- une urgence climatique
- l'action environnementale ne peut être morcelée, au risque d'être sans effet
- les contributions locales et démarches sectorielles doivent tendre vers des changements systémiques
 - → valider des hypothèses et des trajectoires communes (EPCi connexes, département, région, national, Europe...)
 - → mobiliser des leviers d'actions communs, optimisant les moyens engagés (H,O,T)
- les leviers d'actions ne se trouvent pas tous dans les mains de la seule puissance publique locale
 - → fédérer l'action des acteurs publics et privés autour des objectifs à atteindre
 - → les impliquer de manière opérationnelle et pérenne

Etude de l'Assemblée des Communautés de France

"La contribution des intercommunalités à la transition énergétique" - juillet 2021

Enquêtes auprès des collectivités + analyse des PCAET adoptés :

758 intercommunalités (+20 000 habitants) sont obligées et les PCAET attendus au 31/12/2018

- au 2e trimestre 2021 :
 - → 29 % ont adopté leur PCAET, 63% sont en cours de démarche
 - → 85% de la population couverte
- l'étude cible la nécessité de mobiliser les données pour renforcer l'impact des Pcaet :
 - → la culture et la maîtrise de la donnée sont un préalable pour atteindre des objectifs ambitieux
 - → "L'accès simple à des données comparables et exploitables est un prérequis pour établir le diagnostic, les scénarios et les objectifs."
 - → "Essentiels pour rapprocher les objectifs de la mise en oeuvre opérationnelle et ajuster le plan d'actions si nécessaire, l'élaboration des indicateurs se heurte à la difficulté d'accès à des données éparses"
 - → "la mobilisation des services, partenaires et citoyens est difficile, particulièrement en phase de mise en œuvre du PCAET. Elle sera facilitée si elle ne se limite pas à de l'information mais permet leur implication dans la réalisation de projets."

Les données, vecteur d'accélération de la transition écologique

- changent les niveaux de savoir traditionnels : ce qui ne se connait pas ne se maîtrise pas
- augmentent la performance décisionnelle : mieux décider, plus vite, avec moins d'erreurs
- transforment les modes d'analyse de la conduite opérationnelle : les données de la stricte connaissance environnementale peuvent être combinées à des données de toutes autres natures (économique, démographie, sociologie, ...)
- font émerger des écosystèmes collaboratifs de réutilisation des données territoriales, multi-acteurs et à gouvernance partagée

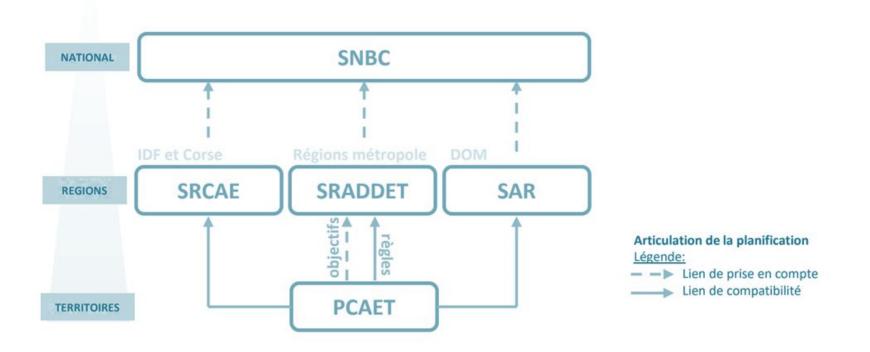
Quelles données mobiliser dans la conduite des politiques environnementales ?

- les données de compréhension des phénomènes environnementaux : établissement de diagnostics, points 0, préfigurant les plans d'actions
- les plans d'actions mettent alors en jeux un spectre large de thématiques et de typologie d'acteurs
 - → les données ne sont pas forcément en possession ou accessibles pour la collectivité
 - → elles sont souvent disséminées et disponibles à différentes échelles spatiales et temporelles, rendant leur repérage, leur identification et leur comparaison difficile
- les opérateurs privés sont une source de jeux de données ouvertes et peuvent trouver intérêt dans l'accès aux données des collectivités

Comment mobiliser au mieux ces données?

- Il revient aux collectivités d'établir une stratégie pour l'émergence, la maîtrise et la valorisation de leur patrimoine de données, à l'échelle de leur écosystème territoriale tout entier et dont l'action environnementale constitue opportunément un parfait cas d'usage :
 - → profiter des possibilités offertes par les nouveaux usages du numérique et les démarches open data
 - → mettre en oeuvre une gouvernance simple et partagée, autour de partenariats ouverts et de confiance, permettent de faciliter l'engagement et la collaboration de toutes les parties prenantes
 → traitant aussi bien des questions de souveraineté que de qualité et d'interopérabilité des données
 - → mobiliser les parties prenantes détentrices de données
- certaines collectivités territoriales ont orienté leur choix vers la mise en oeuvre de hub unique de données utiles (internes, externes et en open data) :
 - → préfiguration d'un Climate Data Hub en région Centre-Val-de-Loire : émergence de jeux de données qualitatifs disponibles autours d'une thématique climat large, branchement des différents producteurs et utilisateurs de données territoriaux, constitutions de socle de données et de cas d'usages s'y rattachant.

Pour organiser ces actions : des outils de planification territoriale



SRCAE et Stratégie énergie climat de l'Île-de-France

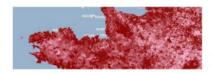
Une Région ZEN, ZAN et Circulaire

Zéro émission nette GES 2050 => mixe énergétique et production d'EnR

Zéro artificialisation nette 2050 => cf. loi climat, recensement CORINE Land Cover (CLC)

Economie circulaire => conf. 15h30 "Développer l'économie circulaire dans les territoires"

Cas d'usage artificialisation des sols



Les fichiers fonciers

Les Fichiers fonciers sont une base nationale décrivant le bâti et le non bâti. Il s'agit d'une base d'origine fiscale, présente à une échelle fine et sur l'intégralité du territoire.



Occupation du sol à grande échelle (OCS GE)

L'OCS GE est une base de données vectorielle pour la description de l'occupation du sol.



Mode d'occupation du sol de l'Île-de-France

Le Mode d'occupation du sol (MOS) est un inventaire numérique de l'occupation du sol de l'Île-de-France.

Portail de l'artificialisation des sols

<u>CORINE Land Cover (CLC)</u>: outil de référence de visualisation de l'occupation du sol et de son évolution (France métropolitaine et outre-mer). Produit par photo-interprétation d'images satellite









@APCClimat

Mobilité durable et climat

Besoin d'être accompagné-e sur vos projets climat | mobilité durable ?

ANNUAIRE DES MEMBRES APCC

Recherchez votre prestataire en triant par :



- ☐ Zone géographique
- □ Domaines de compétences Climat Mobilité durable
- □ Spécialités sectorielles



RDV sur: www.apc-climat.fr

Comptabilité et stratégie carbone

Plan d'actions de l'empreinte carbone

neutralité carbone 2050

Planification énergétique

Évaluation Environnementale

Contribution au financement

Adaptation au changement climatique

Plans de transition

Séquestration carbone

Analyse de données climatique

Management de l'environnement

Management de l'énergie

Atténuation

Sobriété

DOMAINES DE COMPÉTENCES MOBILITÉ DURABLE
DOMAINES DE COMPÉTENCES MOBILITÉ DURABLE



16 95 76

Zones à Faibles Émissions (ZFE)

Télétravail / Démobilité

Transport collectif public

Accessibilité / Mobilité Réduite

Mobilité inclusive

Circulation / Stationnement

Transport de marchandise / Logistique

Mobilité partagée

Mobilité Active / Douce

Déplacements professionnels

Verdissement / Gestion des flottes

Des ressources gratuites pour tous!

Des webconférences, évènements, articles, et publications chaque mois A découvrir sur le site de l'APCC

Pour diffuser les expertises et bonnes pratiques en faveur de la transition

Pour ne rien manquer -> inscrivez-vous à la newsletter



Publié le : 6 octobre 2021

Webconf APCC – Le Plan Mobilité Simplifié (PMS), un outil de planification souple pour concevoir une stratégie de mobilité dans les territoires ruraux et les villes moyennes



Publié le : 11 mai 2021

Webinaire – Comment mieux connaître la séquestration carbone de votre territoire avec l'outil ALDO ?



Publié le : 3 mai 2021

Appel pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris



Publié le : 28 avril 2020

Collectivités : comment gérer vos indicateurs climatair-énergie de manière performante ?

www.apc-climat.fr

Événement 100% en ligne Gratuit, inscription obligatoire



Vous avez le pouvoir d'agir face au changement climatique





30 WEBCONFÉRENCES 15 aine d'ATELIERS 130+ INTERVENANT·ES 100+ ORGANISATIONS



COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES

Comment arriver à la neutralité carbone et rendre son territoire résilient ?







DES APPORTS D'EXPERTISE TECHNIQUE



DES RETOURS D'EXPÉRIENCES INSPIRANTS

















MERCI!

Restons en contact :

contact@apc-climat.fr www.apc-climat.fr











